- Programme Territorial Européen 2021-2027 du GAL Adour Chalosse Tursan Marsan -

**Fiche-Action** 

→ <u>Objectif prioritaire 1</u> : Renforcer l'attractivité économique

Capter et retenir des compétences et des pépites

FEDER OS 5.2 dédié : 690 000,00 €

## **OBJECTIFS**

Maintenir, créer des emplois et de la valeur ajoutée.

Cette fiche-action a pour ambition de soutenir des actions permettant de rendre plus attractif et durable l'environnement économique du territoire, en ciblant les objectifs suivants :

- Maintenir l'attractivité en termes d'emplois et de services pour la population active qui est liée notamment à la présence d'un chef-lieu de département et d'un tissu de centre -bourgs;
- Participer à répondre à l'évolution des besoins des entreprises notamment en termes de formations;
- Soutenir des initiatives économiques ayant une utilité sociale ;
- Soutenir des initiatives permettant la transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement.

## **TYPES D'ACTIONS SOUTENUES**

- Actions d'ingénierie permettant de renforcer l'attractivité économique du territoire
- Développement d'équipements et de services adaptés à la population active
- ☑ Implication des acteurs économiques dans la transition écologique
- → Accompagnement des compétences et des pépites présentes sur le territoire
- ☑ Soutien à un développement économique vertueux

## **BÉNÉFICIAIRES**

Tous les bénéficiaires dans le respect de la réglementation européenne, nationale et régionale sont éligibles, hormis :

 Les SCI, les particuliers (personne physique sans SIRET et agissant à titre personnel et privé en dehors de toute activité professionnelle), les agriculteurs dans le cadre de leur seule activité agricole.









